



SAINTE-PIERRE
DE CHARTREUSE

Crédit photo : Christine GUIMARON



Saint-Pierre de Chartreuse

LETTRE MUNICIPALE NOVEMBRE 2025



POUR RECEVOIR LA LETTRE NUMÉRIQUE :

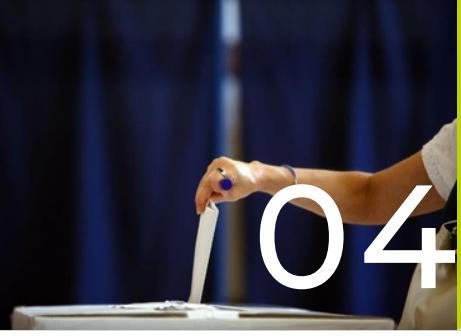
Pensez à vous inscrire à la Newsletter : saintpierredechartreuse.fr

Quelques exemplaires papier sont disponibles en Mairie de Saint-Pierre de Chartreuse

PROCHAINE PUBLICATION : DÉCEMBRE 2025



SOMMAIRE



04

Élections municipales : mars 2026



06

Enquête publique sur le plan local d'urbanisme intercommunal



14

Affaires sociales :
Ateliers numériques gratuits



16

Programme marché de Noël
de Saint-Pierre de Chartreuse

01

Édito

02

Vie Municipale

03

Vie Communale

16

Vie Associative et Culturelle

17

Agenda

19

Offres d'emploi

20

Expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale

21

Numéros utiles

Stéphane GUSMEROLI



*Maire de Saint-Pierre de Chartreuse,
Vice-Président au Parc de Chartreuse en charge
de l'agriculture et de la transition alimentaire*



Édito,

Chères Chartroussines, chers Chartroussins,

Dans le cadre d'un programme de coopération financé par l'Agence Française de Développement et l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, qui vise à mettre en oeuvre des solutions de développement touristique et de gestion de l'eau et de l'assainissement dans quatre communes du canyon de Chicamocha en Colombie (Zapatoca, Aratoca, Los Santos et Barichara), une délégation s'est rendue en Colombie ce mois d'octobre 2025, composée de représentants de la Ville de Crolles, du Grésivaudan, du Cluster Montagne, de l'ONG Tétrakys et du Parc naturel régional de Chartreuse. Bertrand Pichon-Martin, vice-président au tourisme, et moi-même, avons représenté le Parc de Chartreuse pour apporter notre expérience en matière de tourisme et de gestion des ressources naturelles. Une délégation colombienne avait déjà été accueillie en Chartreuse en juin 2025 pour découvrir nos pratiques locales.

Lors de ce déplacement, les visites et échanges ont porté sur l'accès à l'eau potable, la protection des rivières par une meilleure gestion des eaux usées, le tourisme durable, la valorisation des patrimoines naturels et culturels, la gouvernance locale, la concertation entre acteurs, la gestion des flux, le financement des actions et la fiscalité locale. Il fut l'occasion de belles découvertes dans ces villages situés entre 800 à 2000m d'altitude : rencontres avec la population locale et son sens de l'accueil, échanges sur des programmes d'inclusion des femmes dans des projets économiques d'artisanat local, agriculture locale (élevage, plantations de café et de cacao) découverte de paysages luxuriants et sauvages. Cette coopération est aussi l'opportunité d'échanges entre de jeunes isérois et des jeunes de ces villages.

Ces coopérations internationales, exemples de solidarité et d'innovation collective, nous permettent de progresser face à des défis communs, en matière de préservation de l'eau, d'adaptation au changement climatique et de développement local équilibré. Nous avons ainsi réalisé, au fil du voyage, qu'il y avait bien des similitudes avec nos villages touristiques de Chartreuse. Nous avons des conseils à donner, une expertise à partager, mais aussi des enseignements à tirer : sens de l'accueil et de la convivialité, simplicité et pragmatisme dans les actions développées, participation des habitants aux projets, actions d'inclusion, mise en valeur du patrimoine naturel, culturel et humain ...

Je remercie ainsi chaleureusement tous les partenaires qui rendent cette coopération possible, pour le bénéfice de ces quatre villages de Colombie, mais aussi pour l'ouverture d'esprit et une meilleure compréhension du monde dans lequel on vit qu'elle peut nous apporter. C'est grâce à ce type d'actions que nous construirons, tous ensemble, un monde plus juste et durable.



.....
Stéphane GUSMEROLI
Maire de Saint-Pierre de Chartreuse
Vice-Président au Parc de Chartreuse en charge
de l'agriculture et de la transition alimentaire



VIE MUNICIPALE

Retour sur les principales décisions du Conseil municipal du 3 novembre 2025

Le contenu détaillé des délibérations prises lors des Conseils municipaux est accessible sur le site internet de la mairie. Ne sont reprises ici que les décisions les plus importantes pour la Commune.

SKI NORDIQUE

Chaque année, il est proposé que la Commune participe à hauteur de 70% à l'achat des forfaits de ski nordique chartreuse « saison » pour les enfants scolarisés sur la commune. Le forfait saison ski nordique Chartreuse (qui donne accès aux domaines nordiques de Chartreuse : Saint-Hugues de Chartreuse, Col de Porte, Sappey en Chartreuse, La Ruchère et le Désert d'Entremont) est à 18,50 € (enfants de plus de 5 ans). Le Conseil Municipal a validé la prise en charge 70% du coût de ce forfait saison ski nordique pour les enfants scolarisés sur la commune, ou habitant la commune et ne pouvant être accueillis à l'école, ou faisant l'objet de l'instruction à domicile jusqu'au niveau CM2. La participation pour les forfaits de ski alpin sera mise à l'ordre du jour du conseil municipal du 1er décembre, une fois que tous les tarifs nous auront été communiqués par les stations concernées.

AFFOUAGE

Le conseil municipal a validé le principe de fourniture de bois d'affouage aux habitants de la commune. L'affouage 2025 concerne environ 45 m³ de bois de chauffage (hêtres ou fayards), délivrés à la Commune par l'ONF, en lots, sur le parking de l'ancien télésiège du Battour. Les affouagistes retenus récupéreront leur lot (entre 2 et 3 m³) sur ce parking. Le Conseil Municipal a fixé le montant du remboursement des frais de travaux (coupe, transport, etc.) à 58,00 € TTC le m³, qui seront facturés à chaque affouagiste selon le cubage attribué.

NAVETTE DE TRANSPORT HIVERNALE VERS LES STATIONS DU VILLAGE

La Commune a décidé de reconduire, cet hiver 2025/2026, un service communal de transport gratuit, pour les publics qui souhaitent se rendre depuis le village sur les différents sites d'activités de la commune : Le Bourg, les Essarts, Saint Hugues, Les Egaux. Le circuit sera le suivant : Plan de Ville -> Les Essarts -> Plan de Ville -> St-Hugues de Chartreuse -> Les Egaux -> St-Hugues de Chartreuse -> Plan de Ville. 6 rotations sont prévues, entre 9h et 17h. Cette navette fonctionnera tous les jours pendant les vacances de Noël, les week-ends hors vacances scolaires, tous les jours pendant les vacances de février de notre zone (A), soit 46 jours au total. Le véhicule utilisé sera un véhicule de 8 places assises, équipé d'un porte-skis et de pneus cloutés. A noter que le service sera assuré lorsque les conditions de sécurité et de déneigement des routes empruntées (notamment de la route des Essarts) seront toutes réunies. Le conseil municipal a mandaté le Maire pour demander l'accord de la Région Auvergne Rhône-Alpes (Autorité organisatrice de la Mobilité sur le territoire du Cœur de Chartreuse) pour que la Commune puisse mettre en œuvre un tel service à titre dérogatoire et pour demander des subventions pour ce service de transport.



Date du prochain Conseil municipal :

Lundi 1^{er} décembre 2025 à 19h30, Salle du Conseil



Fermeture de la route du col du Coq :

L'hiver approche, pour des raisons de sécurité la route du col du Coq sera fermée à la circulation à compter du lundi 17 novembre 2025.



Organisation du déneigement :

L'équipe du service technique municipal soutenue par des prestataires se prépare à assurer la viabilité hivernale. Sept engins de déneigement seront déployés sur la commune pour sécuriser les routes.

CONSIGNES À RAPPELER ET À RESPECTER :

- ✿ Le **stationnement des véhicules sur les routes départementales et communales est interdit**, sauf sur les emplacements identifiés.
- ✿ Sur les places du village et des hameaux, les **véhicules ne doivent pas stationner plus de 24 heures d'affilée** pour permettre au service technique d'assurer le déneigement.
- ✿ Les **conducteurs de chasse neige ne doivent pas être interpellés**, toute demande doit être adressée en Mairie.
- ✿ Il est **interdit de rejeter la neige sur la voie publique**.
- ✿ Vos véhicules doivent avoir les **équipements adaptés**.
- ✿ N'oublions pas de faire **preuve de solidarité** et de bienveillance dans les moments difficiles.



Les personnes isolées et malades ayant des soins journaliers doivent se signaler en Mairie au 04 79 88 60 18.

Point sur les travaux :

Après un été riche en manifestations sportives et culturelles où l'équipe des services techniques s'est fortement impliquée, les agents communaux œuvrent à nouveau sur de nombreux fronts :

- Mise en hivernage de la piscine
- Réfection et remise aux normes des bornes d'incendie
- Mise en place des illuminations de Noël
- Pose des arceaux de vélo
- Remisage de mobilier d'été
- Entretien des salles communales et des sanitaires
- Préparation des véhicules de déneigement
- Aide à la création de parkings sur le site des Essarts
- Mise en place de jalons pour baliser les routes en vue du déneigement

Des travaux réalisés par des entreprises ont également été effectués dernièrement :

- Elargissement de la montée de Pajonnière par comblement de fossé avec des matériaux drainants au point d'affaissement de la route, (à noter que d'importants travaux de soutènement seront nécessaires dans le courant de l'année 2026 pour la mise en sécurité de cette section de chaussée).

La liste ne peut être exhaustive tant les tâches à réaliser sont nombreuses mais il est de fait que l'équipe des services techniques œuvre sans relâche pour la sécurité et le bien être de tous.

Rudi LECAT

4ème adjoint du conseil municipal





VIE COMMUNALE

Élections municipales : les 15 et 22 mars 2026

Les citoyens sont appelés aux urnes en mars prochain pour élire leurs conseillers municipaux et communautaires les 12 et 25 mars 2026. Il est temps de vérifier votre inscription sur les listes électorales !

Dates limites de demande d'inscription sur les listes électorales :

- Inscription en ligne : jusqu'au mercredi 4 février 2026

M'inscrire en ligne [ici](#)

- Inscription papier : jusqu'au vendredi 6 février 2026 (formulaire papier disponible sur demande en mairie)



Date limite d'inscription sur les listes électorales au titre de l'article L. 30 : jeudi 5 mars 2026.

Vérifier votre inscription électorale et votre bureau de vote sur :

www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R51788

Ce service est accessible avec FranceConnect ou un compte Service-Public.fr il vous permet de :

- Savoir sur quelle liste électorale vous êtes inscrit(e)
- Connaître l'adresse de votre bureau de vote
- Connaître votre numéro national d'électeur
- Savoir si vous avez des procurations en cours
- Télécharger votre attestation d'inscription sur les listes électorales



Horaires d'hiver déchèterie :

DÉCHÈTERIE
d'Entre-deux-Guiers

HORAIRES D'OUVERTURE

	ÉTÉ du 1 ^{er} avr. au 31 oct.	HIVER du 1 ^{er} nov. au 31 mars
Lundi	14h-18h	13h-17h
Mardi	8h-12h	8h-12h
Mercredi	8h-12h 13h-17h	8h-12h
Jeudi	9h-13h 14h-18h	8h-13h 14h-17h
Vendredi	14h-18h	13h-17h
Samedi	8h-12h 13h-17h	8h-12h 13h-17h

WWW.COEURDECHARTREUSE.FR



La benne à carton change de lieu :

COLLECTE CARTONS

DÉPLACEMENT DE LA BENNE À CARTONS

Début novembre 2025

Parking de Baffardière
(à côté des services techniques)

LA BENNE EST PLEINE ?

Prévenez le service déchets, par SMS, en précisant la commune au : **06 07 34 93 39**



De nombreux cambriolages en Chartreuse ont été signalés dernièrement par la gendarmerie sur la commune de Saint-Pierre de Chartreuse mais aussi sur la commune de Miribel-les-Échelles.

Soyez attentifs, si une situation vous semble anormale :

► Relevez si possible des éléments précis d'identification : véhicule (type, marque, couleur, immatriculation) ou individus suspects (caractéristiques physiques, tenue vestimentaire) et le lieu

► Contactez la gendarmerie de Saint-Laurent du Pont au 04 76 55 20 17 même la nuit.

En dehors des horaires d'ouvertures, c'est le central de la gendarmerie de Grenoble qui gérera les appels et qui déclenchera une intervention le cas échéant. La gendarmerie se chargera de vérifier si le véhicule peut être suspect (volé)

⚠ Redoublez de vigilance entre voisins et dans votre hameau ⚠

CAMBRIOLAGE Les bons réflexes

Réflexes à avoir Quand vous êtes chez vous

- Mettez un verrou solide** (œilleton ou entrebâilleur).
- Équipez** votre habitat avec des volets, alarmes, éclairage à détecteur.
- Fermez à double tour** votre porte.
- Rangez vos outils** : ne facilitez pas l'intrusion ! (échelle, tournevis).

Réflexes à avoir Quand vous vous absentez

- Fermez toutes vos fenêtres.**
- Ne cachez pas vos clés** à l'extérieur.
- N'annoncez pas vos dates d'absences.**
- Demandez à une personne** de votre entourage de passer chez vous pour récupérer le courrier et ouvrir/fermer vos volets.

Bon à savoir

- Avant de cambrioler**, les voleurs repèrent les lieux.
Soyez vigilants et signalez tout comportement suspect.
- Inscrivez-vous à l'Opération Tranquillité Vacances** (OTV)
- Faites appel** gratuitement à un **correspondant sûreté** (gendarme ou policier) pour **sécuriser** votre logement.



Enquête publique sur le plan local d'urbanisme intercommunal et développement de Saint-Hugues de Chartreuse :

L'enquête publique relative à la modification n°2 du PLUi-H valant SCoT Cœur de Chartreuse s'est déroulée du 20 octobre au 7 novembre 2025. Dans ce cadre, de nombreux courriers, remarques, observations se sont exprimés concernant l'OAP (Orientation d'Aménagement et de Programmation) de Saint Hugues de Chartreuse, de la part des habitants du hameau principalement.

Cette OAP, qui figure au plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) depuis 2019, prévoit la réalisation de 25 à 35 logements sur la parcelle AM404, classée « 1AU », sous la forme de petits collectifs en R+1+combles et de maisons jumelées de 2 logements regroupées sous un même toit, à l'image des maisons traditionnelles du hameau typiques de l'architecture cartusienne, dont 34 % de logements social. L'objectif visé est un accroissement de 1% par an de la population du village.

La forme architecturale cible en R+1+combles, correspond à l'architecture des bâtiments déjà existant au cœur du hameau, comme l'illustre les photographies et esquisses ci-dessous. Il n'est pas question de construire des « immeubles » à Saint Hugues, mais de réaliser des petits collectifs de logements ou des maisons jumelées, permettant des logement accessibles financièrement aux populations en recherche d'habitat dans le village, comme des jeunes familles, de plus en face de l'école communale.



Par les liens ci-dessous sont donnés quelques exemples possibles d'aménagement de hameaux :

Habiter ici - Construire et aménager dans un Parc naturel régional.pdf

doc.cerema.fr/Default/doc/SYRACUSE/13953/amenager-durablement-les-petites-communes-ecoquartiers-en-milieu-rural?_lg=fr-FR

parc-monts-ardeche.fr/wp-content/uploads/etude-formes-urbaines-innovantes-stage-orane-dias.pdf

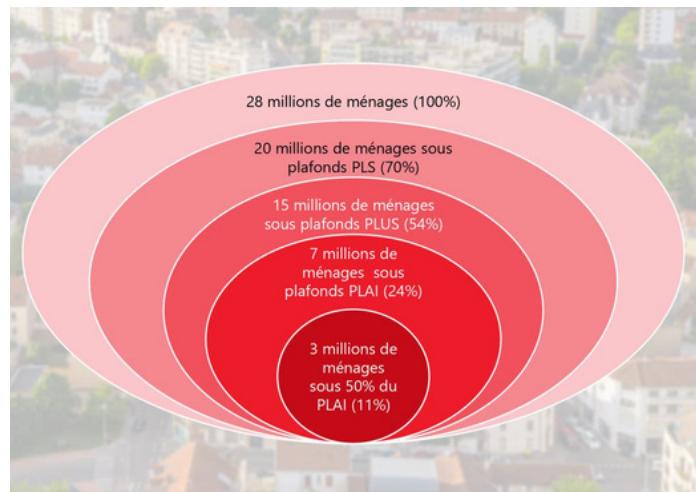


Concernant les objectifs de logement social inscrits actuellement dans le PLUI pour Saint-Hugues de Chartreuse, on peut rappeler que 70 % des ménages résidents en France métropolitaine dans un logement ordinaire sont éligibles au parc social

Source :

70% des ménages éligibles au logement social en France

Au regard de la teneur des remarques formulées et du besoin d'échanges sur cette OAP, aux forts enjeux pour le territoire, Nous avons demandé à la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse de reporter la mise en œuvre de ce projet à 2029/2032, le temps de co-construire une vision et un projet partagé avec les propriétaires, les habitants du village, la Communauté de Communes et la Commune.



Nous pourrions pour cela être accompagnés par le CAUE (Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) de l'Isère, pour une démarche de travail collectif sur cette OAP de Saint Hugues, avec l'objectif qu'elle soit ensuite intégrée à la prochaine modification du PLUI. Ce travail pourrait être l'occasion de travailler sur :

- le nombre de logements cible, tenant compte aussi de l'évolution actuelle de la population du village, qui est déjà passée à 1124 habitants en 2025 (source INSEE)
- le nombre et le type de logement social cible
- la répartition de ces logements sur les différentes parcelles de l'OAP
- un principe d'aménagement de la parcelle AM 404 et les formes architecturales-cibles du bâti
- les principes d'aménagement des voiries et carrefour au cœur du hameau pour apaiser et sécuriser les déplacements

Pour répondre aux besoins immédiats de logements, les résidences secondaires pourraient utilement évoluer en résidences principales (le mouvement semble enclenché, puisque le taux de résidences secondaires est passé de 54,5 % à 51 % cette année 2025). Par ailleurs, la rénovation en logements des anciens bâtiments du Grand Som à La Diat, actuellement à l'étude par le propriétaire Anahome, devrait aussi permettre d'apporter une offre de logements disponibles d'ici 2030, si l'opération s'avérait faisable.

Si besoin, nous pouvons organiser une réunion publique prochainement pour échanger sur le PLUI et cette OAP de Saint Hugues.

.....
Stéphane GUSMEROLI

Maire de Saint-Pierre de Chartreuse





Permanences sociales en Mairie :

Permanences affaires sociales :

> Tous les samedis matin en Mairie, avec ou sans rendez-vous de 9h00 à 11h30.
avec Claire GARCIN-MARROU, élue en charge des Affaires Sociales : 06 76 06 72 25

> Tous les mardis matin bureau du CCAS de 9h30 à 12h avec l'agent social - Aurélie JOUVE :
04 76 88 75 11 / 06 15 32 09 36 - social@saintpierredechartreuse.fr



La question alimentaire : Le CCAS de Saint-Pierre de Chartreuse est engagé

Collecte alimentaire et produits de nécessité en partenariat avec les commerçants : Un appel à mobilisation des bénévoles est lancé pour la prochaine campagne de collecte alimentaire et produits de nécessité **le vendredi 28 et samedi 29 novembre 2025**, merci pour vos dons.

A noter aussi la recherche de bénévoles pour la descente des cartons collectés le samedi 29 novembre à 15h au Centre Social des Pays du Guiers de Saint-Laurent du Pont (06 76 06 72 25)



2. Rappel de la présence de la Croix Rouge : La Croix Rouge, lauréat de l'appel à projet « Mieux manger pour Tous » est missionné par le Conseil départemental de l'Isère pour intervenir sur notre territoire. Cette action est bienvenue, et accueillie en complément de l'existant.

- Accessible pour toute personne émargeant déjà à la distribution alimentaire, via le CCAS de St Pierre de Chartreuse
- Accessible pour toute personne qui prendra contact directement avec la Croix Rouge, et qui sera éligible suivant les critères de la Croix Rouge. Un reste à vivre journalier sera calculé pour valider l'éligibilité.
- La Croix Rouge organisera suivant les sollicitations sa présence sur la Commune, chaque jeudi.
- Prenez contact : Denise Van Meyel 06 67 49 04 80

3. « Les paniers solidaires – AMAP Chouet'panier » Pour la prochaine saison de contrats, prendre contact avec l'agent social : social@saintpierredechartreuse.fr

4. Remerciements aux généreux donateurs de :

- Paniers du cœur : ce sont les amapiens qui font don de leur panier lorsqu'ils sont absents (clin d'œil pour remercier au passage Rachel Daviaud, initiatrice de ce dispositif qui perdure !)
- Titres alimentaires remis au CCAS au profit des bénéficiaires de la distribution alimentaire
- Portions alimentaires, lors des ventes des commerçants

Claire GARCIN-MARROU

Élue en charges des affaires sociales

claire.garcin-marrou@saintpierredechartreuse.fr





Aides à domicile et auxiliaires de vie sur la commune : Le CCAS soutient l'action de facilitation « information- recensement – coordination »

Dans un contexte national d'augmentation de la population âgée et contexte local auquel le CCAS se voit confronté par une demande récurrente de soutien de la part de nos Anciens, Le CCAS a fait le choix de poursuivre son action de recensement des aides à domicile sur la Commune.

- L'association ADMR missionnée par le Département de l'Isère pour assurer la réponse aux besoins des administrés de la Commune de St Pierre de Chartreuse reste la porte d'entrée de la réponse aux besoins
- Les aides à domicile ou auxiliaire de vie sont également présentes en proposant leurs services sous contrat CESU (chèque emploi service) en accompagnant les administrés à devenir leur employeur. Nous accueillons sur la commune



Sylvie ROCCHI



Anouck LAMBS



Faustine IPPOLITO

Auxiliaire de vie à domicile : De retour pour vous aider sur la commune et ses environs

Je suis heureuse de revenir m'installer à Saint Pierre de Chartreuse en janvier 2026, où j'ai grandi et où j'ai tant de souvenirs. Après plusieurs années d'expérience en tant qu'auxiliaire de vie à domicile, je souhaite mettre mes compétences et mon énergie au service des habitants de la commune. Mon métier, c'est avant tout une vocation : accompagner les personnes dans leur quotidien, leur apporter écoute, aide et réconfort, tout en respectant leur autonomie. Que ce soit pour les gestes de la vie courante, un soutien moral, ou simplement une présence bienveillante, je mets un point d'honneur à créer une relation de confiance et de proximité. Je me déplace sur la commune et aux alentours, et je suis impatiente de renouer avec les habitants et de contribuer à la qualité de vie de ceux qui en ont besoin, directement chez eux. Au plaisir de vous retrouver très prochainement

.....
Faustine IPPOLITO
Auxiliaire de vie à domicile
06 08 35 78 06



Au-delà de son action de recensement, le CCAS organise chaque mois (dernier mardi du mois) une rencontre avec les aides à domicile pour leur permettre un temps d'échanges, de rencontres, de liens avec les partenaires sur la commune tels que les équipes médicales, et ceci dans le respect de la confidentialité des administrés.

.....
Claire GARCIN-MARROU
Élu.e en charges des affaires sociales
claire.garcin-marrou@saintpierredeschartreuses.fr





Logement temporaire – Le CCAS répond aux besoins d'urgence par une proposition de location - rebond

En lien étroit avec le CCAS, la Commune de Saint-Pierre de Chartreuse a mis en œuvre un logement temporaire en cœur de village. Pour cela, un logement a été réservé auprès d'Alpes Isère Habitat, avec la mise en œuvre du montage suivant :

- Alpes Isère Habitat loue le logement à l'association de gestion locative retenue par le CCAS (« Un Toit Pour Tous ») - L'association de gestion locative se charge des aspects administratifs de la location - Le CCAS est l'instance d'instruction, de suivi, et de lien pour cette action, avec du temps d'agent social dédié
- L'Etat verse une allocation dite ALT à l'association de gestion locative

À souligner :

- L'établissement par le CCAS des critères d'éligibilité pour l'accès au logement temporaire
- Public accueilli prioritairement :
 - > Ménage relevant des critères du logement social : Au regard du contexte, et suivant les échanges avec les services de l'Etat, le bailleur social et l'organisme de gestion locative
 - > Ménage de Saint-Pierre de Chartreuse : suivant cahier des charges du CCAS

Si le logement est vacant :

> Ménage issu d'autres communes en proximité et soutenu par les CCAS desdites communes et de leurs services sociaux sur instruction du dossier CCAS en lien avec l'organisme de gestion locative

- L'implication des nombreux habitants du village et des alentours pour l'aménagement du logement temporaire ;
- La création du « collectif les petites cuillères » qui ont établi une charte de fonctionnement précisant les 3 missions : le soutien à la mobilité par le transport en tant que conducteur bénévole pour des trajets de première nécessité ; l'engagement pour le lien avec le tissu social et culturel sur le village ; la traduction au besoin !

Le CCAS a mené 6 instructions de dossiers, entre janvier et juin 2025 pour la mise à disposition de ce logement temporaire ; dossiers classés sans suite de la part des demandeurs. Le logement équipé a pu être investi mi-juin et permettre le « rebond » d'un administré, et soutenir la reprise d'une stabilité au quotidien.

Les démarches soutenues de la part du locataire pour sa réinsertion, l'accompagnement de l'agent social par la mise en œuvre de l'outil dédié intitulé « passeport logement temporaire », la présence du collectif « les petites cuillères » semblent être des ingrédients qui ont conduit à la réussite de la mission de rebond vers un quotidien plus serein ! Le logement sera à nouveau à louer à partir de décembre 2025. N'hésitez pas à diffuser l'information autour de vous, pour soutenir celles et ceux qui en auraient besoin !

Le CCAS tient à remercier par ce message toutes les personnes qui ont contribué à l'aménagement de ce logement par leurs réflexions, leurs dons, leurs compétences, leurs conseils, leurs présences. Pour saluer la mobilisation de toutes et tous sur ce projet devenu réalité, également pour échanger avec tous les habitants qui ont envie d'en savoir davantage sur ce logement temporaire

Inauguration du logement temporaire le vendredi 28 novembre 2025 de 18h à 20h, au logement temporaire (155, rue Auguste Villard, Plan de Ville, ancien logement des kinés).
Soyez les bienvenu.e.s !

Claire GARCIN-MARROU

Élu.e en charges des affaires sociales et Vice Présidente du CCAS
claire.garcin-marrou@saintpierredeschartreuses.fr





Jardin partagé : le CCAS soutient la mutualisation des publics bénéficiaires

À la suite de nombreuses sollicitations des habitants et à la prise en compte par le Conseil Municipal du sujet, le projet de "jardin partagé" a vu le jour en mai 2024 et a évolué depuis ces nombreux mois.

Phase 1 : Élaboration du projet avec aboutissement d'un projet en partenariat avec les équipes éducatives de l'école des 4 montagnes, sur la parcelle mise à disposition par la Commune, soutien financier de la commune par un budget dédié et transféré sur le budget du CCAS

Phase 2 : Ecriture de la charte (ci-dessous) en mutualisation avec l'école et le périscolaire

Phase 3 : Mobilisation des acteurs pour l'agrandissement des parcelles mises à disposition, leur amandement, et leur culture : jardiniers, école et périscolaires, jeunes de l'association Focolari etc...

Phase 4 : Poursuite des aménagements par l'installation de 2 cuves de récupération d'eau de pluie pour assurer les périodes de sécheresse

Phase 5 : Valorisation des actions au jardin et proposition de séances de découverte, de sensibilisation lors d'Animations au jardin : Fête du printemps et séances trimestrielles menées par les professionnels « les petits jardiniers », « Christelle Munich, naturopathe » en partenariat avec les scolaires, les Seniors Hebdo, etc...

Phase suivante :

- Recherche de fumier pour préparer les espaces pour la saison prochaine
- Aménagement des carrés de plantes aromatiques
- Préparation de signalétique pour le jardin partagé et le jardin de l'école
- Préparation de la participation simple sur la prochaine fête du printemps au jardin

Ce jardin partagé vous attend ! Les récoltes sont réservées bien entendues aux jardiniers investis tout au long de l'année. Une rencontre mensuelle est assurée : le 2^{ème} mercredi de chaque mois entre 17h et 19h sur site. Venez présenter vos intentions pour participer au CCAS :

.....
social@saintpierredechartreuse.fr
claire.garcin-marrou@saintpierredechartreuse.fr



Une charte pour le jardin partagé à l'école des 4 montagnes (Saint-Hugues de Chartreuse) :

En 2024, la Commune met à disposition de ses habitants un espace de jardin partagé sur la parcelle communale dans l'enceinte de l'école des 4 montagnes (Saint Hugues), en lien avec le jardin existant créé par les équipes pédagogiques. Ce lieu a pour vocation, au-delà du jardinage, de créer des liens et de découvrir ensemble les bénéfices de notre belle terre de Chartreuse.

Les concernés :

Tout habitant de la Commune de Saint-Pierre de Chartreuse souhaitant rallier le groupe de jardin partagé est prié de se manifester en mairie, auprès de l'élu en charge des Affaires Sociales ou du CCAS. Les liens identifiés avec les équipes pédagogiques sont en expérimentation. Tout participant au jardin partagé s'engage à être à jour de son assurance « responsabilité civile ». La Commune décline toute responsabilité en cas de dommages.



Les espaces dédiés :

La Terre : La travée la plus centrale est réservée aux membres du jardin partagé, ainsi que la travée à venir. Toute bonne volonté est bienvenue pour entretenir les carrés aromatiques ! Merci de refermer avec précaution les portillons (entrée et mare).



Orientations de jardinage :

Les plantations : Plants issus de l'agriculture ; bienvenue aux trocs de graines ou semis, aux dons de la part des habitants, des producteurs locaux ... Prévoir des étiquettes pour le nom des plantes. Un cahier dans la cabane est disponible pour mentionner les avancées.

L'entretien :

- La cabane : les outils sont à disposition dans la cabane, respect et propreté sont de mise
- Les cuves à eau : préférer les cuves installées le long des murs de l'école.
- Les sols : assurer l'usage de produits naturels issus d'engrais organiques
- Remerciements : À toutes et tous, et aux « Apporteurs » de fumier et Action « motoculteur » ; aux agents techniques pour l'entretien du tapis herbeux et autres aménagements

Communication :

- Entre les membres : inscription sur le groupe du réseau social
- Sur place via le cahier dans la cabane
- Le CCAS communique notamment via la Lettre municipale, l'application Illiwap, et la page Facebook de la Mairie.

Présences au jardin partagé :

- Les mercredi, samedi, dimanche, en journée
- Le jeudi de 15h à 17h, sur le temps intergénérationnel (à confirmer)

Tous les jours :

- De 16h30 à 18h30, parfois en présence des enfants du périscolaire
- Dès 18h30 puis soirée
- Durant les vacances scolaires

Il est réjouissant de se retrouver au jardin partagé :

- Tous les 2èmes mercredis du mois (exemple à ajuster)
- Pour faire un point avec tous les membres

Il est prévu, par le groupe du jardin partagé, et en lien avec les équipes pédagogiques de l'école et périscolaire, l'organisation de :

- Rendez-vous trimestriels
- Séances de partage d'expériences, de découvertes, de sensibilisation, de transformations...
- Maillage avec les professionnels de la commune et alentours
- Rencontres de différents publics, notamment les aînés
- Rencontres des autres groupes de jardins partagés du territoire

Mobilité :

Le minibus de la Commune sera mis à disposition par le CCAS pour les rencontres mensuelles du groupe, également sur certains évènements en concertation avec le groupe.

Finances :

Un budget municipal est alloué pour la mise en œuvre de ce projet. Les dépenses seront recensées, priorisées et validées par le pilote du projet. En cette première année, la mise à disposition des terrains aux habitants est effectuée à titre gracieux, valorisant ainsi le partenariat avec l'école des 4 montagnes.

.....
Claire GARCIN-MARROU

Élu.e en charges des affaires sociales et Vice Présidente du CCAS
claire.garcin-marrou@saintpierredechartreuse.fr





Repas ou colis de Noël : Le CCAS organise le dernier rendez-vous de l'année 2025

Suivant la coutume, le CCAS invite les habitants de 70 ans et +, ainsi que leurs conjoints, au repas de fin d'année. Cette année, c'est à « La Cabine » que Franck et Magali et leur équipe nous accueilleront pour midi, avec un repas festif ponctué par quelques surprises et suivi d'un temps d'échanges ! Pour celles et ceux d'entre vous qui préfèrent le colis de Noël, il sera distribué par les élus durant la période des fêtes.



Bus France Service : Chèque Energie 2025

Le chèque
énergie

Modalités & démarches des nouveaux bénéficiaires

You souhaitez savoir si vous êtes éligibles au chèque énergie ? Vous ne savez pas comment faire ? Vous avez besoin d'être accompagné sur la démarche informatique ?

Faites-vous accompagner par le bus France Service les lundis entre 12h30 et 15h30 devant la Mairie.



BUS FRANCE SERVICE : FERMETURE DU SERVICE :

Le Bus France Service assurera la dernière permanence de l'année 2025 le lundi 17 novembre, il sera absent tout le mois de décembre. Un retour prévu en janvier 2026 où vous pourrez toujours avoir recourt à la réclamation pour les chèques énergie.

- Le bénéfice du chèque énergie est ouvert aux foyers fiscaux dont le revenu fiscal de référence par unité de consommation est inférieur à 11 000€. Ce seuil est déterminé en fonction du nombre de personnes composant le foyer fiscal du titulaire du contrat de fourniture d'électricité du logement, au titre de leur résidence principale.
- L'envoi des premiers chèques énergie au titre de la campagne 2025 interviendra en novembre 2025. Les personnes qui n'auraient pas reçu automatiquement leur chèque énergie et qui remplissent les critères d'éligibilité peuvent faire une demande de chèque énergie au lien suivant

**Pour vérifier son éligibilité se rendre sur le site :
Ou par courrier jusqu'au 28 février 2026**

[guichet.chequeenergie.gouv.fr/guichetchq/
verifier-mon-eligibilite](http://guichet.chequeenergie.gouv.fr/guichetchq/verifier-mon-eligibilite)



- Une campagne d'information relative à l'envoi du Chèque Energie 2025 débutera à compter du 7 octobre. Vous êtes susceptibles d'être contactés par courriel, SMS ou courrier postal.

Pour tout complément d'information : site chèque énergie.gouv :

economie.gouv.fr/particuliers/tout-savoir-cheque-energie



Aurélie JOUVE
Agent social
social@saintpierredechartreuse.fr / 06 15 32 09 36





Atelier séniors hebdo (réunion hebdomadaire des séniors de Saint-Pierre de Chartreuse)

Le sénier hebdo souhaite organiser une exposition rétrospective des Rencontres Brel (1988-2018). Si vous avez des affiches ou des photos (nous les numérisons et les rendons), si vous acceptez de nous confier vos souvenirs en tant que bénévole ou spectateur vous pouvez envoyer un mail à :

.....
Virginie HAUWEL
comite.animation.loisirs@gmail.com



Ateliers numériques : séances gratuites, sur inscription les lundis

Comme beaucoup d'entre vous le savent, à la demande des habitants lors d'une étude des besoins faite en 2022, des ateliers numériques sont proposés à titre gracieux par le CCAS de Saint-Pierre de Chartreuse avec un intervenant professionnel de PIMMS médiation. Sur la session précédente dites « parcours intermédiaire » nous avions 8 personnes d'inscrites et les ateliers ont accueilli entre 2 et 6 personnes. À ce jour un second atelier dit « premier pas », destiné aux personnes plus en difficultés, nous rencontrons une réelle baisse d'effectif lors des ateliers. Je tenais à vous rappeler les thèmes abordés lors des séances.

Parcours « Premiers pas » :

- Séance 1 Lundi 22 septembre 2025 : Organiser ses documents numériques (documents, photos, etc.)
- Séance 2 Lundi 6 octobre 2025 : Rechercher, installer et utiliser une application sur PC & smartphone (ex : Google Chrome)
- Séance 3 Lundi 20 octobre 2025 : Boîte email - Envoyer, répondre et transférer (avec pièce jointe)
- Séance 4 Lundi 03 Novembre 2025 : Découvrir et gérer ses droits sociaux
- Séance 5 Lundi 17 Novembre 2025 : Utiliser l'application Illiwap pour rester connecté à sa commune + présentation du site internet de la mairie
- Séance 6 date à déterminer : Sensibilisation à la Cyber Malveillance

Le CCAS compte sur vous pour communiquer autour de vous aux personnes qui pourraient être intéressées par ses ateliers numériques animés par un professionnel.

Pour les personnes ayant des difficultés pour se déplacer un transport à la demande peut être mis en place.



.....
Aurélie JOUVE
Agent social
social@saintpierredechartreuse.fr / 06 15 32 09 36





OPÉRA
NATIONAL
DE PARIS

LE PARC

LE 13 DÉC. 2025

À ST-PIERRE DE CHARTREUSE

Salle des Fêtes - Entrée gratuite



NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE © YONATHAN KELLERMAN - ONP

Chorégraphie
Angelin Preljocaj

Musique
Wolfgang Amadeus Mozart

Direction musicale
Benjamin Shwartz

Les Étoiles, les Premières Danseuses,
les Premiers Danseurs
et le Corps de Ballet de l'Opéra

Orchestre de l'Opéra national de Paris

**CONFÉRENCE
SUR LE BALLET
“LE PARC” À 15H**

(Durée 1h30

*(Chorégraphie, costumes, danseurs,
Mozart et l'Orchestre, sources
historiques et littéraires...)*

**PROJECTION DU BALLET
“LE PARC” À 18H**

(Durée 1h40

Plus d'infos

“En flashant le QR Code avec un smartphone”





VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE

Association "Le Comité d'animation de Saint-Pierre de Chartreuse"



TOUTE LA JOURNÉE DE 10H À 18H :

à l'école des 4 Montagnes de Saint-Hugues de Chartreuse

- Stands d'artisans & Créateurs locaux
- Buvette et restauration sur place
- Tombola (vente de tickets sur le stand du Comité d'animation)

10h : Atelier construction d'un petit camp de trappeur

Animé par l'école de Porte - En extérieur - Durée 1h30 -
À partir de 5 ans - Gratuit

"L'art de vivre en pleine nature" à travers l'utilisation de techniques respectueuses de l'environnement oubliées depuis longtemps.

11h : Contes de Noël

À partir de 2 ans - Bibliothèque de l'école - Durée 15min - Gratuit

11h15 : Contes de Noël

À partir de 6 ans - Bibliothèque de l'école - Durée 20min - Gratuit

11h45 : "Au fil des saisons" mise en bouche

Par la Fabrique des Petites Utopies - À partir de 3 ans -
Sous le préau - Durée 30min - Gratuit

14h30 à 16h : Atelier maquillage pour enfant

Bibliothèque de l'école - Gratuit

15h : Spectacle "Au fil des saisons"

Par la Fabrique des Petites Utopies - À partir de 3 ans
Durée 40min - Salle de motricité - Gratuit

"Nous avons rêvé ce spectacle comme une balade magique à travers le temps et la Chartreuse. Les anciens racontent leurs souvenirs, les enfants de l'école de Saint-Hugues de Chartreuse les transforment en quatre contes, un pour chaque saison. Un Printemps est ses fleurs étranges, L'été d'un loup pas commun, Un automne et des sorcières fantastiques, Et un hiver dont la neige est bien curieuse cette année ... à chaque histoire, une couleur, une émotion, un souffle de la montagne ! Au fil de nos saisons... c'est un voyage doux et joyeux, où la mémoire des anciens rencontre l'imagination des enfants, pour écrire ensemble le spectacle bien vivant ! "

16h : Arrivée du Père Noël

Que vous soyez petit ou grand venez à la rencontre du Père Noël !

17h : Tirage au sort de la tombola de Noël

Plusieurs lots à gagner (produits artisanaux et locaux) les tickets sont vendus sur le stand du Comité d'Animation.



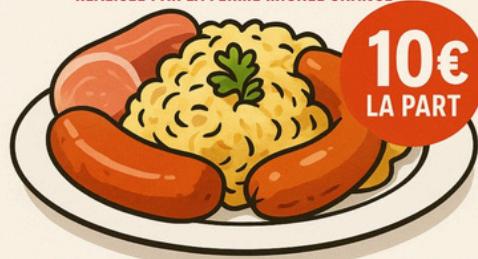
NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE - Conception graphique : Lucie BOUVET



LE SOU DES ÉCOLES VOUS PROPOSE :

GRANDE VENTE DE CHOUCRUTE

RÉALISÉE PAR LA FERME MICHEL CHANCE



COMMANDES POSSIBLES SUR
LE MARCHÉ LES DIMANCHES DU :
16 ET 23 NOVEMBRE

Retrait le
30 novembre
de 10h à 12h
sur le marché

Ou via ce QR code
Ou par téléphone :
06 70 33 10 02



LE SOU DES ÉCOLES VOUS PROPOSE
SUR COMMANDE EXCLUSIVEMENT

VENTE DE SAUMONS & TRUITES FUMÉS



SAUMON ET TRUITE FRAIS, ENTIER, NON TRANCHE.
FUMÉ ARTISANALEMENT EN SAVOIE.

Commandes possibles directement sur
notre stand à la boulangerie les
dimanches du :

16, 23 et 30 Novembre

Ou jusqu'au 30
Novembre via ce QR code



Retrait le 15 décembre à l'école : 16h30 à 19h30 !

La compagnie **Cirkaêtre** présente



VUE D'AILLEURS

Cirque - Théâtre - Musique

Sortie de résidence
1ère représentation
publique

16 novembre 2025 * 16h

Salle des fêtes, St-Pierre-de-Chartreuse

Participation au chapeau



solfasirc

Avec le soutien de isère le territoire de la chartreuse saint pierre de chartreuse



Retrouvez tous les événements à venir sur :

chartreuse-tourisme.com/territoires/coeur-de-chartreuse/evenement/



AGENDA



Saint-Pierre de Chartreuse

The image is a promotional poster for the 'MICRO-FOLIE' event. At the top left, there's a logo for 'la Villette' and 'MINISTÈRE DE LA CULTURE'. The main title 'MICRO-FOLIE' is in large white letters, with 'PLATEFORME CULTURELLE AU SERVICE DES TERRITOIRES' underneath. Below this, it says 'L'OPÉRA NATIONAL DE PARIS' and 'Entrée gratuite'. The background shows a stage with performers in beige costumes. Large text at the bottom reads 'LE 22 NOVEMBRE' and 'SALLE DES FÊTES SAINT-PIERRE DE CHARTREUSE'. Logos for Centre Pompidou, Musée des Beaux-Arts de Paris, Musée du Quai Branly, Musée National des Arts Asiatiques Guimet, Musée des Arts et Métiers, Musée des Confluences, Grand Théâtre de Bordeaux, Universcience, la Villette, Fondation, and Arte are scattered across the bottom. A QR code is on the right, and a red arrow points from the text 'Flash-moi avec un smartphone' to it.



LE 5 DÉCEMBRE 2025 | **18H30**

SALLE DES FÊTES ST-PIERRE DE CHARTREUSE
(sans réservation)

TARIFS : Adulte (à partir de 25 ans) 5,50€ | Tarif réduit 4,50€ | Enfant (jusqu'à 24 ans inclus) 3,50€

FILM D'ANIMATION À PARTIR DE 6 ANS - DURÉE : 1H17



LE 5 DÉCEMBRE 2025 | **20H30**
SALLE DES FÊTES ST-PIERRE DE CHARTREUSE
(sans réservation)

TARIFS : Adulte (*à partir de 25 ans*) **5,50€** | Tarif réduit **4,50€** | Enfant (*jusqu'à 24 ans inclus*) **3,50€**

DRAME - DURÉE : 1H46



Retrouvez tous les événements à venir sur :
[chartreuse-tourisme.com/territoires/coeur-de-chartreuse/événement/](http://chartreuse-tourisme.com/territoires/coeur-de-chartreuse/evénement/)



concert de Noël 2025

Dimanche 21 Décembre
Musée AR CABAS St Pierre de Chartreuse

Concert organisé par Les amis de l'œuvre d'Arcabas et Le Musée départemental à St Hugues

16 h **Perfide Albion ?** Musiques anglaises

L'Ensemble vocal **Opus 38** Fort d'une trentaine de chanteurs, le répertoire de l'Ensemble Vocal est très étendu, de la musique de la Renaissance à nos jours. Depuis plusieurs années, il est centré sur la polyphonie a cappella des 20ème et 21ème siècles.

Programme

Direction Sébastien Jaudon

Des œuvres de **H.Purcell** (Music for a while, Didon & Enée)
J. Dowland (Come again, Flow my tears, Fine knacks for ladies)
L Walker (O Nata Lux)
W.Todd (Softly, Sun & Moon) de B Britten (This little babe)

W Todd Missa Brevis

Durée : bb b **1h** Participation libre au chapeau
Réservation conseillée au 04 76 88 65 01

LA PETITE HEURE CONTÉE DE GUILLAUME

ST-PIERRE-D'ENTREMONT
LUNDI 22 DÉCEMBRE Salle AADEC

ST-PIERRE-DE-CHARTREUSE
MARDI 23 DÉCEMBRE Office de Tourisme

Avec chocolat chaud et papillotes !

15H - 16H • DÈS 3 ANS
3€ PAR ENFANT

Réservation nécessaire auprès de l'Office de Tourisme

Office de Tourisme Cœur de Chartreuse
04 79 36 56 24 | destinationchartreuse.fr

Retrouvez tous les événements à venir sur :
chartreuse-tourisme.com/territoires/coeur-de-chartreuse/evenement/

OFFRES D'EMPLOI



► **LA SAUR RECRUTE :**

- Un agent d'exploitation eau potable / eaux usées - Saint-Pierre de Chartreuse (H/F)

► **GRENOBLE ALPES MÉTROPOLE RECRUTE :**

- Des agents polyvalents - Col de Porte (H/F)

► **LE CENTRE SOCIAL PAYS DU GUIERS RECRUTE :**

- Un animateur enfance (H/F)
- Un animateur enfance inclusion (H/F)

► **LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE CHARTREUSE RECRUTE :**

- Un agent d'accueil sur le domaine skiable du Désert d'Entremont - Nordique et Alpin (H/F)

► **LES CHALETS ST HUGUES RECRUTE :**

- Un cuisinier (H/F)

► **LA COMMUNAUTÉ DU PAYS VOIRONNAIS RECRUTE :**

- Un gestionnaire administratif et financier contrat de chaleur (H/F)

► **LA COMMUNE DE SARCIENAS RECRUTE :**

- Un accompagnateur transport scolaire (H/F)

► **LE VALOMBRÉ - CHAMBRE D'HÔTE RECRUTE :**

- Un agent d'entretien (H/F)

Retrouvez toutes les offres d'emploi sur :
www.saintpierredeschartreuses.fr/offres-d-emploi



EXPRESSION DES CONSEILLERS N'APPARTENANT PAS À LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Conformément au règlement intérieur adopté par le Conseil municipal le 7 décembre 2020, un espace d'expression dans la Lettre municipale de Saint-Pierre de Chartreuse est réservé aux Conseillers n'appartenant pas à la majorité.

LA PLACE DE SAINT PIERRE DE CHARTREUSE DANS CŒUR DE CHARTREUSE

99

Saint Pierre de Chartreuse est la deuxième commune du Département de l'Isère après Lus la Croix Haute. C'est le fleuron du site naturel du massif de la Chartreuse par la place centrale qu'elle occupe par son histoire ; avec l'activité économique développée par les Chartreux, sa forêt, son agriculture de montagne. Depuis le début du XXème siècle, son action dans le tourisme a été le moteur de son économie : création du premier syndicat d'initiative de France en 1905, statut de station climatique classée depuis 1935 mais perdu en 2018 (qu'elle aurait pu conserver si le dossier nécessaire avait été établi). Maintenant cette compétence tourisme est transférée à la communauté de commune Cœur de Chartreuse. Il apparaît que la politique de celle-ci est de réduire la place de notre commune et de s'arroger les qualités de notre commune. Les communes de Savoie dont l'activité est tournée vers Chambéry représentent 32% de la population. Dans le conseil communautaire actuel avec 36 conseillers, elles sont sur-représentées : 39 %. Et maintenant le conseil communautaire a décidé de retenir 31 conseillers (solution validée par la Préfecture) avec seulement un conseiller pour notre commune (au lieu de 2) en nous reléguant au niveau de St Franc ou St Pierre de Genebroz. Cette action continue par :

- Les 120 ans du l'office de tourisme de Saint Pierre de Chartreuse ont été animés par la Présidente de la Communauté de communes et le Maire de Saint Pierre d'Entremont Savoie ;
- Le démantèlement de la station de ski Saint Pierre de Chartreuse-le Planolet, avec la gestion en directe du domaine skiable du Désert culminant à 1200 m d'altitude sur la commune d'Entremont le Vieux ;

- N'oublions pas le dépeçage des biens de la commune par l'achat du téléski de la Combe de l'ours (construit avec un prêt des Chartroissins) pour 1€ et revendu une semaine plus tard 1 600 000 € sans aucune compensation pour la commune, opération déconseillée par la Préfecture de l'Isère ;
- La révision du PLUi(h) avec la création de 35 logements au cœur de St Hugues (sans concertation avec la commission d'urbanisme de la commune). Mais au fait pourquoi vouloir construire des logements alors que rien n'est fait pour le développement économique (pas de terrain pour nos entrepreneurs et artisans) et touristique (zones Ut à conforter).

Et si on veut créer de nouveaux logements ,il y a des bâtiments en déshérence qui pourrait être rénové tout en respectant les objectifs de bons sens :rénover au lieu de construire du neuf et ceux du ZAN (Zéro Artificialisation Nette des sols) , citons l'hôtel du Désert, l'ancien Hôtel du Grand Som, l'ancienne laiterie, l'ancienne Mairie abandonnée par PNRC et l'office de Tourisme (la CCCC et le PNRC ont préféré construire un bâtiment neuf qui n'a rien d'une architecture de Chartreuse et sur un terrain donné par la commune - qui a même financé les déviations de réseau-).

Il est grand temps de quitter cette communauté de commune. Nous demandons qu'un référendum soit organiser avant les prochaines élections, afin que chaque chartroissin puisse s'exprimer : rester dans Cœur de Chartreuse, ou aller dans le Pays Voironnais La Métropole ou le Grésivaudan.

Yves GUERPILLON,
Conseiller municipal
(Liste « Village 4 saisons, J'Y CROIS »)



MÉDECINS - MAISON MÉDICALE

Dr ARNOUX Fanny et Dr ROSSARY Luc
www.medichartreuse.fr/
04 76 56 73 80

PHARMACIE

Dr MOTTET Sophie
04 76 88 65 21

INFIRMIÈRE LIBÉRALE

06 87 61 39 04

SAGE-FEMME LIBÉRALE

04 79 28 99 76

KINÉSITHÉRAPEUTES

04 76 87 13 67

PRATICIEN OSTÉOTHÉRAPEUTE DPO

TARADE Christoph - 06 23 44 72 54

PSYCHANALYSTE

BUCCI Vincent - 07 81 32 33 97

NATUROPATH

NAU Madeleine - 06 09 44 17 68

SAMU - 15

SECOURS EN MONTAGNE - 112

POMPIERS - 18

GENDARMERIE - 17

URGENCES PERSONNES SOURDES - 114

DÉCHÈTERIE ENTRE-DEUX-GUIERS :

(Horaires d'hiver à partir du 1er novembre 2025)

Lundi : 13h à 17h
Mardi : 8h à 12h
Mercredi : 8h à 12h
Jeudi : 8h à 13h / 14h à 17h
Vendredi : 13h à 17h
Samedi : 8h à 12h / 13h à 17h

DÉCHÈTERIE SAINT-PIERRE D'ENTREMONT :

Mardi : 14h30 à 16h30
Samedi : 9h à 12h

PENSEZ AU COVOITURAGE !

Pour plus de renseignements
consultez la page :
saintpierredéchartreuse/transport



MAIRIE

04 76 88 60 18
OUVERT du mardi au samedi de 8h30 - 12h00

AGENCE POSTALE

04 76 53 01 30
OUVERT du mardi au samedi de 8h30 - 12h00

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

04 76 50 34 81
OUVERT mercredi de 10h00 à 12h00 et 15h00 à 17h00
samedi de 10h00 à 12h00

ÉCOLE DES 4 MONTAGNES

04 76 53 01 30
Cantine : 04 38 02 05 52
Accueil Périscolaire : 06 87 41 89 45

CRÈCHE "FÉES ET LUTINS"

04 76 88 65 40

ADMR ST-LAURENT DU PONT

04 76 06 44 14

AIDES À DOMICILES :

Françoise ARCHER : 07 57 51 16 71
Amandine PFLIEGER : 06 99 32 15 57
Frédérique PERET-BY : 07 82 27 96 91
Les Clés de Chartreuse : 06 33 08 63 20

CENTRE SOCIAL (ST-LAURENT DU PONT)

04 76 55 40 80

TAXI DE CHARTREUSE

06 84 83 88 54 - 06 59 67 04 74

OFFICE DE TOURISME ST-PIERRE DE CHARTREUSE

04 76 88 62 08

RAPPEL RÈGLEMENTATION MEUBLÉ DE TOURISME

saintpierredentremont.org/savoie/meubles-de-tourisme-et-chambres-dhotes/

PARC NATUREL RÉGIONAL DE CHARTREUSE

04 76 88 75 20

Suivez l'actualité sur :
www.parc-chartreuse.net/actualites/

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES COEUR DE CHARTREUSE 04 76 66 81 74

Suivez l'actualité sur : coeurdechartreuse.fr/



Pour télécharger illiwap

“Flashez le QRCode avec un smartphone”



SUIVEZ NOTRE ACTUALITÉ EN TEMPS RÉEL !



100 % GRATUITE



SANS INSCRIPTION



SANS PUBLICITÉ



illiwap
L'APPLI QUI CHANGE LA VIE !

TÉLÉCHARGEZ L'APPLI !
[Télécharger dans l'App Store](#) [Disponible sur Google Play](#) [Disponible sur AppGallery](#)



Directeur de publication : Stéphane GUSMEROLI

Responsable de la rédaction : Stéphane GUSMEROLI

Rédaction, conception graphique, envoi par email : Lucie BOUVET

Crédits photos : Christine GUIMARON, Stéphane GUSMEROLI, Sylvie ROCCHI, Anouck LAMBS, Faustine IPPOLITO

